

FORUM: ONU FEMMES

QUESTIONS: Promouvoir l'égalité juridique des sexes en renforçant les droits des femmes et des filles.

SOU MIS PAR: Kenya



L'Assemblée générale,

Rappelant que l'ONU Femmes est l'organisation de l'ONU qui met en œuvre des programmes, des politiques et des normes visant à défendre les droits fondamentaux des femmes et à faire en sorte que chaque femme et chaque fille puisse exploiter pleinement son potentiel dans sa vie.

Exprimant à cet égard notre préoccupation au sujet des injustices et inégalités persistantes. Car en effet, malgré une certaine amélioration de l'égalité homme-femme, les inégalités sont encore nettement remarquables.

Constatant avec préoccupation que malgré les changements effectués dans le but d'améliorer la vie des femmes et des filles, au Kenya en 2022, 70 % des victimes de viol était des enfants et 95 % des filles sont agressées par un membre de leurs familles.

Persuadé que la fin des violences est possible grâce à la sensibilisation du public et la mobilisation sociale

Soucieux de pouvoir renforcer les droits des femmes et des filles, nous demandons avec intérêt à tous les États Membres d'apporter leur plein appui à la Mission de l'ONU des Femmes pour assurer une totale égalité au niveau juridique entre tous les sexes.

1. *Accueille* favorablement et appuie la création de mouvements ou de groupes de femmes plaidant en faveur des gains constitutionnels en matière d'égalité des sexes.
2. *Exige* la participation des deux sexes à un même niveau aux structures de gouvernance, mais également au niveau de toutes les institutions privées et publiques.
3. *Demande* une réelle prise en compte des sexospécificités en conseillant de mettre en place de nouveaux mécanismes institutionnels notamment en sensibilisant plus les populations à de tels freins au progrès et en encourageant l'autonomisation des femmes.

4. *Affirme* le projet de sensibilisation vis-à-vis du public aux dispositions constitutionnelles relatives à l'égalité des sexes, mais aussi au transfert des responsabilités et aux processus de réforme institutionnelle en cours.
5. *Soutient* notre constitution progressiste de 2010 permettant aux femmes, aux filles et aux autres communautés marginalisées de revendiquer leurs droits.
6. *Estimant* qu'il est important de mobiliser tous les Européens aussi bien les femmes que les hommes pour lutter contre les violences subies par les femmes, nous continuerons ainsi de soutenir la campagne Africa Unite to End Violence against Women. Donc, nous invitons les pays membres à soutenir le plus de causes destinées à aider les femmes.
7. *Engage* une coopération avec les médias dans le but de changer l'attitude face aux violences faites aux femmes et aux filles et de leur donner la parole.